



EXTRAIT du **PROCÈS- VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Manseau, du 2 février 2015, tenue à l'édifice municipal, 200 rue Roux, Manseau.

Étaient présents, messieurs les conseillers, Claude Dubé, Patrick Boucher et Michel Croteau ainsi que les conseillères, mesdames Julie Pressé et Suzanne Vachon.

Tous formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Guy St-Pierre.

RÉSOLUTION n° 2015-02-02 3690

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.5 Coalition « Touche pas à mes régions »

ATTENDU QUE :

- le Conseil municipal reconnaît l'importance de revoir les programmes et structures afin de respecter la capacité financière de l'État québécois à assumer son rôle actuellement et dans le futur;
- le gouvernement du Québec a entamé une démarche de centralisation sans précédent qui restreint l'autonomie des régions du Québec et prive celles-ci d'outils pour assurer leur développement social culturel, environnemental et économique;
- les coupures dramatiques des instances, dont les missions sont centrées sur le développement territorial, rural et régional, notamment les CLD, les CRE et les CJE et Solidarité rurale du Québec, préoccupent ledit Conseil;
- le gouvernement du Québec n'a pas entamé de réel dialogue avec les parties concernées avant de procéder aux récentes compressions budgétaires;
- ledit Conseil a pris connaissance de la coalition « Touche pas à mes régions »;
- celle-ci est née d'une volonté citoyenne de mobilisation pour dénoncer les récentes mesures annoncées par le gouvernement du Québec;
- elle demande au gouvernement du Québec de se doter d'une vision concertée et cohérente du développement régional;
- elle souhaite que le gouvernement du Québec analyse les impacts sur les régions des récentes réductions budgétaires annoncées dans l'ensemble des secteurs d'activités;

SUR PROPOSITION de la conseillère, madame Suzanne Vachon, il est résolu d' :

- appuyer la Coalition « Touche pas à mes régions » dans la lutte auprès du gouvernement en vue de faire cesser le démantèlement contreproductif des instances de développement des régions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME, donnée à Manseau, ce 23^e jour de février 2015.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Nadine Watters

*Agir
pour accueillir l'avenir*